



Ville d'Isbergues

5 A, Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-499

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 4 mars 2025 par Madame Emilie DELCROIX pour l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES, route d'Estaires, 59480 LA BASSÉE,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux dans le cadre de la maintenance des caméras de vidéo-protection pour la commune d'ISBERGUES (62330),

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES, route d'Estaires, 59480 LA BASSÉE,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le présent arrêté est accordée à l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEME, aux fins d'effectuer des travaux ponctuels dans le cadre de la maintenance des caméras de vidéo-protection.

Article 2 : L'occupation du domaine public nécessaire à la réalisation des travaux susvisés nécessite de mettre en place une réglementation temporaire du stationnement et de la circulation au droit de l'emprise de l'occupation ; la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h au droit du chantier.

Article 3 : Les modifications de stationnement et de circulation seront portées à la connaissance des usagers au moyens de dispositifs de signalisation réglementaires mis en place par le titulaire de présent arrêté.



Ville d'Isbergues

5 A, Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-499

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville d'Isbergues, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **16 DEC. 2025**

Le Maire,

The signature of David Thellier is written in cursive over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE D'ISBERGUES' at the top and '62330' at the bottom, with a central emblem depicting a horse and a building.

David THELLIER

Publié le 17 DEC. 2025